



Flash

PLP-Voie pro

Vos élus Académiques PLP du SE-UNSA : Magloire Hazoumé & Simon Denieul

Siège : 67 cours Lieutaud 13006 Marseille ac-aix-marseille@se-uns.org

Nouveaux numéros : **0972381917** ou **0972381950**

Calendrier commissions de fin d'année.

1. Congés de formation :

Classement des collègues par barème et résultats des promus.

NB. Nous n'avons pas diffusé les informations avant la CAPA aux collègues suite aux accords passés entre l'administration et l'ensemble des syndicats même si nous déplorons que certains une fois de plus ne respectent pas les engagements pris et ce aux détriments de l'intérêt général. Lors du dernier groupe de travail entre syndicats et administration certains points non pas été réglés et l'ont donc été en CAPA. Tous nos adhérents ont été informés sauf erreur de ma part.

2. Passage Hors Classe :



Groupe de Travail le 31 mai
Capa le 07 juin

Les CAPA de promotion à la hors-classe des PLP se tiennent généralement entre fin mai et fin juin. Tous les plp à partir du 7ème échelon de la classe normale sont automatiquement promouvables, il n'y a aucune démarche à faire. Les candidats sont classés selon un barème qui prend en compte 3 critères, dont le poids varie selon les académies :

- la notation (administrative et pédagogique)
- le parcours de carrière (passages au choix ou au grand-choix, exercice en Zep...)
- le parcours professionnel (activités et fonctions spécifiques, investissement dans l'établissement...)

La notation et le parcours de carrière apportent un certain nombre de points. Le parcours professionnel fait l'objet d'une appréciation du recteur, transformée ensuite en bonification de barème dont l'influence est souvent déterminante. En pratique, pour fixer son appréciation, le recteur se base sur les avis rendus par les IEN et les chefs d'établissement.

Pour le SE-Unsa, cette évaluation pose des problèmes de transparence et d'équité car les critères ne sont pas toujours connus et les modalités d'évaluation peuvent être très variables d'un établissement ou d'une discipline à l'autre.

Le nombre de promotions possibles est calculé est fonction du nombre de promouvables et du taux fixé par le ministère. Pour les plp, le «ratio» est actuellement de 7%. L'an dernier, il y avait 99 plp promus.

Les promotions à la hors-classe prennent effet au 1er septembre avec reclassement en fonction de l'échelon atteint dans la classe normale.

Avis CE/IPR	Très favorable	Favorable	Sans opposition	Défavorable
Très favorable	Excellent 80pts	Remarquable 65pts	Très honorable 50pts	Insuffisant 0pts
Favorable	Remarquable 65pts	Très honorable 50pts	Honorable 35pts	Insuffisant 0pts
Sans opposition	Très honorable 50pts	Honorable 35pts	Satisfaisant 20 pts	Insuffisant 0pts
Défavorable	Insuffisant 0pts	Insuffisant 0pts	Insuffisant 0pts	Insuffisant 0pts

NB IPR ou IEN

3. Mutation intra



A partir du 14 mai, les projets de barème calculés par le rectorat seront affichés sur SIAM.

Si vous constatez des erreurs, contactez en urgence vos élus du Se-Unsa.

L'équipe académique vérifie les dossiers qui nous ont été transmis par les collègues. Nous rappelons que l'échelon (*puisque vous êtes nombreux à nous contacter à ce sujet*) pris en compte dans le barème est celui acquis par promotion au 31 août 2012.

Jeudi 23 mai : Groupe de travail sur la vérification, correction et validation des barèmes et examen des priorités médicales. Attention, après ce GT plus aucune modification ne pourra être effectuée.

Mercredi 19 juin : Résultats des affectations après la CAPA

4.Circulaire de rentrée :

En progrès, mais peut mieux faire !



Dans un style moins technocratique que les précédentes, la circulaire de rentrée 2013 parue au BO du 11 avril décline les priorités éducatives de Vincent Peillon. Elle concrétise la rupture avec la politique de ses prédécesseurs et tente d'amorcer une première étape de la refondation. Suffisant pour changer la vie des enseignants et des élèves dans les écoles, les collèges et les lycées ? Pas vraiment... Ou pas encore ?

[Lire la suite](#)

5. Négociations sur la revalorisation des carrières



Négociations sur la revalorisation des carrières : c'est parti ! [Lire l'article](#)

**Cordialement
Magloire**

Pour recevoir gratuitement les « Flash PLP » par mail, il suffit de s'inscrire à plp.seunsa@gmail.com

Les adhérent(e)s du SE-Unsa bénéficient d'une procédure de suivi automatique. Adhérer c'est soutenir notre action et bénéficier d'un suivi de carrière complet.

Magloire Hazoumé : 06 76 25 82 17 / plp.seunsa@gmail.com

Simon Denieul : 06 63 26 87 87 / denieul.simon@gmail.com

Suivez nous sur notre [site internet](#) / Site [national](#)

Soyez solidaire, n'hésitez pas à nous [rejoindre](#)



Dans le cadre de son [agenda 21](#), le SE-UNSA vous invite à n'imprimer ce message qu'en cas de nécessité.

Pour ne plus recevoir de mail du SE-UNSA vous pouvez demander votre désinscription de nos listes de diffusion [ICI](#)